

CONDITIONS D'ACCEPTATION

Cosmétiques

Code Eural	07 06 99
Code déchet	641001

DESCRIPTION

Déchets cosmétiques non dangereux

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conditions générales :

- Pas de bombes aérosols ni inhalateurs
- Pas d'aiguilles
- Pas de liquides
- Pas de substances dangereuses
- Pas de produits dont le point d'éclair < 100 °C
- Pas de mercure
- Pas de batteries
- Pas de substances infectieuses

Conditions d'emballage :

- Emballés dans le conditionnement commercial d'origine, dont le contenu est de 500 ml max